

# LE SUIVI DE GROSSESSE

1ER TRIMESTRE			2ÈME TRIMESTRE			3ÈME TRIMESTRE		
1er mois	2ème mois	3ème mois	4ème mois	5ème mois	6ème mois	7ème mois	8ème mois	9ème mois

## Mensuelles

Réalisées par un médecin gynécologue-obstétricien, une sage-femme, un médecin généraliste ; consultations et échographies de dépistage et de références selon l'indication médicale.

à l'hôpital, en cabinet de ville ou PMI ;

### 1ère consultation

Déclaration de grossesse à adresser à votre organisme d'assurance maladie avant la 15ème Semaine d'Aménorrhée (SA).

Mensuelle  
+  
Entretien  
Prénatal  
Précoce

Mensuelle

Mensuelle

Mensuelle

Mensuelle  
au Centre  
Hospitalier  
de Grasse

Mensuelle  
au Centre  
Hospitalier  
de Grasse  
+  
Consultation  
de terme

Consulter au service des  
Urgences Gynécologiques

À partir de 24 semaines,  
au Bloc Obstétrical, au 1er étage du Bâtiment Femme-Mère-Enfant.

### 1ÈRE ÉCHOGRAPHIE entre 11 et 13 SA + 6 jours

Échographie morphologique  
de dépistage

→ date le début de la grossesse et prévoit la  
date d'accouchement.

### 2ÈME ÉCHOGRAPHIE entre 20 et 24 SA

Échographie morphologique  
de dépistage

→ vérifie que les organes du foetus ne  
présentent aucune anomalie.

### 3ÈME ÉCHOGRAPHIE entre 30 et 34 SA

Échographie morphologique  
de dépistage

→ vérifie les organes et l'évolution  
de la croissance du foetus.

Pensez à prendre rendez-vous vers le 4ème / 5ème mois à l'hôpital,  
au centre de Protection Maternelle Infantile ou auprès des sages-femmes libérales.

Consultation anesthésie obligatoire  
au 8ème mois



## INFORMATIONS

- 1 seul accompagnant peut assister aux échographies.
- Les enfants ne sont pas autorisés à assister aux échographies.

7 CONSULTATIONS

URGENCES  
24H/7J

3 ÉCHOGRAPHIES  
DE RÉFÉRENCE

Préparation à la naissance